



Marceau Dalgou, jeune homme de notre village

Il avait 21 ans en 1957

« *Nous n'avions pas le cœur à chanter des chansons*

L'aurore était légère, il faisait presque beau

C'était la première fois que je prenais le bateau.... »

L'Algérie de Serge Lama

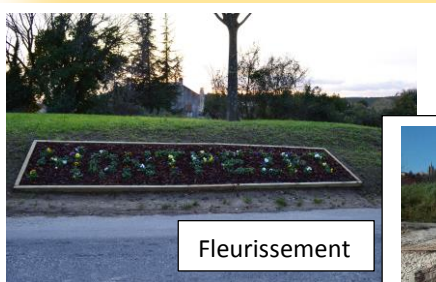
Nous lui rendrons hommage le samedi 12 mars prochain en présence
de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et de nombreux élus

Un lieu portera désormais son nom

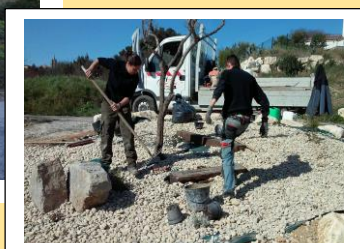
Rendez vous sur la place économique du village à 18 H pour la Cérémonie d'inauguration et le verre de l'amitié

Exposition sur la guerre d'Algérie du lundi 29 février au jeudi 10 mars 2016 à la Médiathèque de Montpezat

Aménagement de notre village.... Nous continuons !



Fleurissement



Foyer : Changement des portes
(vandalisme), installation de miroirs



Avant



Trottoirs
Chemin de St Côme



Après

Situation financière de la commune Années 2014 et 2015 - Analyse

Le fonctionnement

Les années 2012/2013 ont dégagé des excédents de fonctionnement importants de l'ordre de 300 000€ en raison de la participation contractuelle de l'aménageur de la ZAC du Grès (100 000€ en 2012 et 200 000€ en 2013).

Les deux années suivantes (2014 et 2015) qui ont donc connu un niveau de recettes de fonctionnement bien inférieur, ont dégagé des excédents de fonctionnement en nette diminution (61 000€ pour 2014 et 52 570€ pour 2015).

Facteur aggravant : la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat a diminué de 18.88% sur les trois dernières années (226 821€ en 2013 ; 212 423€ en 2014 ; 183 986€ en 2015) et de 13.38% sur la seule année 2015.

Mais grâce à une attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle en très forte hausse (25 198€ en 2015 contre 3 117€ en 2014) et un produit fiscal (taxe d'habitation + taxe foncière) en augmentation de 7.48% (+ 20 500€) par rapport à 2014 (l'effet des nouveaux foyers sur les bases d'imposition), les recettes réelles de fonctionnement progressent de 6.53% en 2015. Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 7.8% en 2015 par rapport à leur niveau 2014, ce qui explique la légère baisse de l'excédent de fonctionnement au 31/12/2015.

La cause principale de cette progression des dépenses : l'augmentation forte de 34.47% de l'attribution de compensation (contribution annuelle à la CCPS) qui est passée de 112 068€ en 2014 à 150 696€ en 2015.

Le recrutement d'un agent non titulaire (remplacement d'un congé de maladie) et d'un emploi jeune fait progresser les charges de personnel de près de 10% par rapport à 2014, mais la prise en charge par l'Etat (70% pour l'emploi jeune) et les remboursements des assurances (arrêt maladie) ramènent en réalité la masse salariale à son niveau 2014.

Autres dépenses maîtrisées : les charges de gestion courante en recul global de 10.87% en 2015 par rapport à 2014 (économie de l'ordre de 18 000€).

La baisse concerne les postes principaux suivants (ils représentent environ 50% des charges courantes) : -27.45% et une économie de 28 000€ par rapport à 2014.

- Les consommations (électricité, combustibles, carburant)
- Les achats de fournitures diverses d'entretien, de petit équipement, de voirie et les fournitures administratives

Les postes en progression concernent l'entretien des bâtiments, des voies et réseaux et la maintenance (+24.24%).

Les frais liés aux manifestations, catalogue, publication enregistrent une augmentation de l'ordre de 2 800€ par rapport à 2014, mais sont aussi le reflet d'une amélioration du niveau d'activités, d'animations, de propositions différentes et d'une implication plus forte de l'équipe municipale.

L'investissement

Les dépenses d'équipement décroissent globalement en 2015 (152 119€ contre 289 315€ en 2014).

C'est vrai pour les frais d'études et d'insertion (11 623€ en 2015 contre 21 199€ en 2014) ainsi que les acquisitions immobilières (1 539€ en 2015 contre 141 246€ pour 2014).

Les travaux sur les immeubles de rapport (rue de Nîmes, des Ecoles, Place de l'Eglise) ont tous été réalisés en 2015 pour 30 565€ L'achat de matériel de bureau et informatique a été limité à 1 345€ contre une dépense de 6 246€ en 2014.

Le remboursement de la dette en capital s'est élevé en 2015 à 61 700€ contre 70 582€ en 2014.

Au final le niveau des dépenses d'investissement au 31/12/2015 (213 817€) est en net recul de 40.95% par rapport au niveau 2014 (362 110€).

Les recettes d'équipement (subventions, emprunt), inexistantes en 2014, s'élèvent en 2015 à 187 367€.

En revanche les recettes financières (FCTVA, Taxe d'aménagement, Excédents de fonctionnement capitalisés) diminuent significativement (126 378€ au 31/12/2015 contre 336 619€ au 31/12/2014).

Globalement les recettes d'investissement diminuent en 2015 de 4.65% pour s'établir à 335 109€ contre 351 447€ en 2014.

L'année 2015 se termine avec un excédent d'investissement de 121 291€ alors qu'au 31/12/2014 la situation était déficitaire de 10 662€.

En conclusion :

. Le bon résultat en investissement de l'année 2015 va permettre de retrouver une situation globale excédentaire au 31/12/2015 de 11 509€ alors que le déficit s'élevait à 311 000€ fin 2012.

. Si les excédents de fonctionnement élevés enregistrés en 2012 et 2013 ont certes contribué par leurs affectations partielles à l'investissement à diminuer les déficits d'investissement de clôture, ces transferts ont également dégradé significativement les résultats de fonctionnement reportés d'année en année.

. L'année 2015 enregistre un excédent de fonctionnement de 52 570€. La capacité d'autofinancement brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement), soit 73 239€, finance totalement le remboursement annuel de la dette en capital des emprunts (61 700€).

. La consolidation de ce résultat, surtout dans un contexte de baisse constante des dotations de l'Etat sur les prochaines années, nécessite de maintenir la vigilance sur le niveau des charges courantes.

. L'accroissement attendu du produit de la fiscalité (nouveaux foyers) et le bon niveau de l'endettement sont des éléments favorables.

Commission Environnement



La commission consultative environnement et biodiversité a le plaisir de vous présenter la plateforme de covoiturage mise en place afin de favoriser l'entraide entre Montpezagau tout en réduisant symboliquement notre empreinte carbone. Ce site est disponible à l'adresse suivante <http://montpezatcar2015.canalblog.com>
La procédure pour pouvoir bénéficier de ce service de covoiturage est simple :

1. S'inscrire en mairie en remplissant le formulaire d'inscription. Il est important que vous puissiez fournir une adresse email qui facilitera l'envoi actualisé de la liste des participants.
2. Vous recevrez ensuite une liste des participants et de leurs coordonnées afin de pouvoir les contacter.
3. Rendez vous sur le blog <http://montpezatcar2015.canalblog.com/>
4. Faites votre proposition ou demande de trajet

Chaque adhérent se verra remettre une charte qu'il s'engage à respecter lors de son inscription au service. Un exemplaire lui sera remis soit sous forme papier soit sous forme électronique.

Si vous souhaitez d'autres précisions ou informations sur le service, vous pouvez nous contacter par courrier électronique à l'adresse suivante montpezat-vert@orange.fr ou vous rendre en mairie

« STOP PUB » : Comment réduire nos déchets papiers

40 kg de papier, c'est la quantité annuelle d'imprimés publicitaires distribués en moyenne par foyer dans nos boîtes aux lettres. Même si certains d'entre nous apprécient ces imprimés, d'autres ne désirent plus les recevoir et force est de constater que la plupart de ces prospectus finissent à la poubelle sans même être lus.



La Communauté de Communes du Pays de Sommières lance une campagne de sensibilisation par le biais de l'autocollant « STOP PUB ». Ce dispositif consiste à apposer une étiquette adhésive, bien en vu, sur votre boîte aux lettres.

Vous continuerez à recevoir vos journaux communaux d'informations locales car votre *Stop Pub* porte clairement l'indication : «*Oui, à l'info des collectivités*».

Afin de lutter efficacement contre le gaspillage du papier, n'hésitez pas à venir chercher votre sticker « STOP PUB » disponible, dès à présent, à l'accueil de votre mairie.

Commission
Culture
A vos agendas !

Semaine de la Francophonie
du lundi 14 mars au dimanche 20 mars 2016 (voir imprimé joint)

Journée Culturelle Espagnole
le samedi 30 avril 2016 (voir imprimé joint)

Réunion de préparation de la
Fête de la Musique le jeudi 14 avril 2016 à 18 H 30

Réunion de préparation de la
Journée des Savoir Faire de Montpezat
le jeudi 31 mars 2016 à 18 H 30

Nous sommes à la recherche de photos sur la bataille de Verdun et plus particulièrement de soldats. Merci pour votre aide ; vous pouvez vous rapprocher du secrétariat

C'est l'histoire d'une famille, qui a été touchée en juin dernier par la maladie mais pas n'importe laquelle puisqu'il s'agit de **la leucémie**. Cette maladie est un cancer du sang qui se développe dans la moëlle osseuse (l'usine à fabriquer le sang). Chaque année en France, environ **9000 adultes et 700 enfants et adolescents** sont concernés. La leucémie est le **premier cancer pédiatrique**.

Parce que la maladie ne touche pas que les autres, il a fallu qu'elle frappe une petite fille de notre village : Joy 4 ans et demi. Ce n'est d'ailleurs malheureusement pas le premier cas rencontré sur Montpezat. Ses parents, Stéphane et Catherine ont reçu de plein fouet cette annonce, comme un tremblement de terre qui touche leur foyer. Et puis l'envie de se battre au côté de leur fille a repris le dessus. Démunis très souvent, ignorants ce qui les attendait, ils ont confié ce qu'ils avaient de plus cher au corps médical. Leur fille a été greffée mais les traitements et protocoles restent très lourds avant de parler d'une guérison.

Aujourd'hui, ils veulent remercier les associations qui oeuvrent au quotidien auprès des enfants malades mais aussi des familles. Leurs actions sont trop souvent méconnues et passent inaperçues alors que, sans elles, Joy n'aurait pas pu garder le sourire face à la souffrance. Ces associations mettent en place des actions dans les hôpitaux telles que :

- des cadeaux offerts aux enfants pour Noël
- soutien à la recherche médicale
- achat de pompes à morphine, de lasers, de lits d'accompagnement pour les parents
- Rémunération d'intervenants pour l'aide à la motricité des enfants malades
- visite régulière des clowns au chevet des enfants
- remboursement de frais d'essence pour les trajets des familles

Beaucoup de parents, grands-parents, habitants de Montpezat se sont déjà mobilisés. Les bénévoles souhaitent élargir leur action et sensibiliser au don de moelle osseuse, au don de sang, au don tout court car les besoins financiers sont énormes.

Un premier « **spectacle cabaret** » a été proposé par **l'association Ciel de Florensac** le 28 février dernier.

Votre soutien a permis de récolter 1 314 €

Nous remercions toutes les personnes ayant participé (120) ainsi que la mairie qui nous a permis par l'intermédiaire du CCAS d'occuper le foyer gracieusement.

Parce que la maladie touche tous les jours de nouveaux enfants, nous devons rester mobilisés.

C'est pourquoi, nous vous proposons de participer le :

Dimanche 3 avril à 15H au « concert d'Emma Foata »
(répertoire chansons françaises)
à la **salle VIDAL de Montpezat**



Ce spectacle est organisé par **l'association Sang Pour Sang de Milhaud**. L'intégralité des fonds leur sera reversée. On vous attend nombreux !

Enfin, nous voulions avoir une pensée toute particulière pour **Noa** (le frère jumeau de Joy) mais aussi ses frères et sœurs, **Wendy, Jordan, Jade, Cameron** et bien sûr leurs parents **Stéphane et Catherine** : Qu'ils sachent que notre soutien est sincère et que notre mobilisation indéfectible.

Les bénévoles.



L'Atelier d'Audrey :
Un nouveau concept de salon de coiffure
Coiffure mixte uniquement sur rendez vous
Colorations et produits Wella Professionnel S.P

Audrey Polge propose un concept de salon de coiffure privé : « Privé car je ne reçois qu'un client à la fois. Je veux pouvoir accorder du temps, de l'écoute et des conseils à chacun » explique Audrey, résidente depuis toujours du village et petite fille de Paulette Chaze, une figure emblématique de Montpezat

Audrey Polge, coiffeuse qualifiée titulaire d'une mention Coloriste permanentiste est également titulaire d'une qualification de Styliste Visagiste. « La coiffure est un tout ; elle doit s'accorder au visage mais aussi à la personnalité et au style de la personne » explique Audrey.

Elle accueille ses clients dans un joli maret en pierres sèches entouré par la végétation du jardin de sa propre maison. A l'intérieur, l'accent est mis sur le bien-être et le confort « Je ne cherche qu'une seule chose : satisfaire les exigences de mes clients » conclut Audrey